



# Compte rendu de l'AG du GEPOG

le samedi 28 avril 2007 au CASNAV (campus St Denis)

Rédacteur : Thomas LUGLIA secrétaire.

Membres présents et représentés :

Les procurations sont entre parenthèses.

LUGLIA Thomas (Marc et Jeanne LUGLIA et Michel RAVITSKY), URIOT Sylvain, DELAFOSSE Isabelle, COLIN Eliot, COLIN Pascal, REVOUY Dimitri, NOGARO Thierry, GAZEL Geneviève, GIRAUD-AUDINE Michel (STUDER Pascal), ROUDGE Christian (STEPHEN Jocelyne), POLICARD Jean-Pierre (BRIAND Charlotte), PINEAU Kévin, CERVERO Marie-Hélène, VINOT Alexandre, ESPY Frédéric (VASLIN Nathalie et PLATOF Marie-Hélène) et PELLETIER Vincent.

Membres excusés :

BARC Bernard et PONCET Myrian.

Début à 14h50.

Cette assemblée générale s'appuie sur le travail fait lors de la réunion du 24 mars à Paracou.

## I – Modification des statuts

Des modifications conséquentes sont proposées à l'appréciation des adhérents portant en particulier sur les points suivants :

- Modification de l'article 2 concernant l'objet social.
- Modification de l'article 15 portant sur les ressources de l'association.
- Modification de l'article 19, le bureau devient un conseil d'administration.
- Modification de l'article 20 sur les conditions pour devenir administrateurs.
- Modification de l'article 24 avec création d'un poste possible de vice-président.
- Modification de l'article 28 avec modification du mode d'envoi des convocations.

Chacune des modifications proposées, soumises au vote, reçoit l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

## II – Lecture du rapport financier 2006

La lecture et les commentaires du rapport financier sont assurés par Mahé (trésorière).

Le rapport soulève des questions portant sur une erreur de forme du tableau de présentation des comptes (inversion de 2 cases). Après rectification et vérification, il est proposé aux votes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

### III – Lecture du rapport moral sur l'activité de l'association en 2006

La lecture et les commentaires du rapport moral sont assurés par Christian (président).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Il a de plus été décidé :

- en concertation avec la SEPANGUY de vendre les posters "perroquets" au prix de 5 euros l'unités. Cette décision est votée à l'unanimité.
- de faire payer les sorties grands publics à un prix à définir par le futur conseil d'administration sauf pour les adhérents et les enfants. Cette décision est votée par 12 personnes contre 6 avec 1 abstention.

### IV – Election du nouveau conseil d'administration

Se présentent à l'élection les 8 membres suivants :

- Olivier FORTUNE,
- Rémy PIGNOUX,
- Thomas LUGLIA,
- Marion RODET,
- Vincent PELLETIER,
- Alexandre VINOT,
- Geneviève GAZEL et
- Sylvain URIOT.

Ils sont tous élus à l'unanimité.

Fin de l'AG et apéritif offert par l'association à 18h10.

Fait à Cayenne, le 1<sup>er</sup> mai.